Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique

TRAVAUX PUBLIÉE LE 08/07/2020

Saisine liée :
SERVICES PUBLICS, SERVICES AU PUBLIC ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES À L'HEURE DU NUMÉRIQUE
Revoir la Séance plénière du 8 juillet

Au programme de la séance :

Ouverture du président Bernasconi

Intervention de Jacques Toubon, défenseur des droits

Présentation du projet d'avis

Déclarations des groupes

Vote

Présentation du projet d'avis "Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique" , rapporté pour le CESE par Yves Kottelat et Patrick Molinoz au nom de la section de l'aménagement durable des territoires, présidée par Eveline Duhamel.

Jacques Toubon, Défenseur des droits, était présent.

Les services publics jouent un rôle essentiel dans l'aménagement et l'animation des territoires. Ils concourent à la qualité de vie des Françaises et Français au quotidien et leur rôle est central dans les situations de crise, comme l'a montré l'épidémie de la Covid-19.

C'est pourquoi, constatant d'une part le rôle historique des services publics et l'importance que les Françaises et Français leur accordent, et d'autre part les effets considérables d'une révolution numérique qui s'accélère et va modifier dans des proportions inédites la relation au territoire, le CESE s'est consacré à cette question.

Les services publics et au public doivent tirer le meilleur parti possible du numérique, qui demeure un moyen et non une fin. Le projet d'avis identifie les défis à relever pour que la transformation numérique des services publics et au public, là où elle est possible et souhaitable, soit une réussite et formule un ensemble de préconisations pour y parvenir.

© - copyright CESE - Novembre 2026